

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

VENTE DES BIENS À USAGE D'HABITATION

- Les honoraires de transactions pour les ventes des biens à usage d'habitation **sont à la charge DU MANDANT**, sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente ou de recherche.
- Les honoraires de transactions sont applicables selon les tranches des prix de vente honoraires d'agence inclus correspondant au barème ci-dessous et ne sont pas cumulatifs.
- Les honoraires de transaction sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de transactions seront ceux prévus au mandat principal.

TRANCHES DES PRIX DE VENTE (Honoraires d'Agence Inclus)				HONORAIRES DE TRANSACTIONS (Modalités en % TTC* ou Forfait TTC*)
À partir de	0 €	jusqu'à	25 000 €	2 500 € TTC
À partir de	25 001 €	jusqu'à	40 000 €	3 000 € TTC
À partir de	40 001 €	jusqu'à	55 000 €	4 000 € TTC
À partir de	55 001 €	jusqu'à	70 000 €	5 000 € TTC
À partir de	70 001 €	jusqu'à	85 000 €	6 000 € TTC
À partir de	85 001 €	jusqu'à	100 000 €	7 000 € TTC
À partir de	100 001 €	jusqu'à	115 000 €	8 000 € TTC
À partir de	115 001 €	jusqu'à	130 000 €	9 000 € TTC
À partir de	130 001 €	jusqu'à	145 000 €	10 000 € TTC
À partir de	145 001 €	jusqu'à	160 000 €	11 000 € TTC
À partir de	160 001 €	jusqu'à	175 000 €	12 000 € TTC
À partir de	175 001 €	jusqu'à	190 000 €	13 000 € TTC
À partir de	190 001 €	jusqu'à	205 000 €	14 000 € TTC
À partir de	205 001 €	jusqu'à	220 000 €	15 000 € TTC
À partir de	220 001 €	jusqu'à	235 000 €	16 000 € TTC
À partir de	235 001 €	jusqu'à	250 000 €	17 000 € TTC
À partir de	250 001 €	jusqu'à	300 000 €	18 000 € TTC
À partir de	300 001 €	jusqu'à	350 000 €	19 000 € TTC
À partir de	350 001 €	jusqu'à	400 000 €	20 000 € TTC
À partir de	400 001 €	et	Supérieur	5,00 % TTC

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

LOCATION DES BIENS À USAGE D'HABITATION

- Les honoraires de location des biens à usage d'habitation **sont à la charge DU PRENEUR ET DU BAILLEUR**, selon stipulation prévue au mandat de location ou de recherche.
- Les honoraires de location sont cumulatifs selon les prestations correspondant barème ci-dessous.
- Les honoraires de location sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de location seront ceux prévus au mandat principal.

PRESTATIONS	HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR (Modalités prix au m ² * et/ou Forfait TTC*)	HONORAIRES À LA CHARGE DU PRENEUR (Modalités prix au m ² * et/ou Forfait TTC*)
Avenant au bail	120,00 € TTC	120,00 € TTC
Honoraires d'entremise et de négociation	120,00 € TTC	
LOGEMENTS ET LOCAUX ACCESSOIRES		
Visite du preneur Constitution de son dossier Rédaction du bail	8,00 € TTC/m ²	8,00 € TTC/m ²
Etat des lieux	3,00 € TTC/m ²	3,00 € TTC/m ²
EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ISOLE		
Visite du preneur Constitution de son dossier Rédaction du bail	65,00 € TTC	65,00 € TTC
Etat des lieux	25,00 € TTC	25,00 € TTC

VENTE DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de transactions pour les ventes des biens à usage professionnel/commercial **sont à la charge DE L'ACQUEREUR ET/OU DU VENDEUR OU REPARTIS ENTRE EUX**, selon stipulation prévue au mandat de vente ou de recherche.
- Les honoraires de transactions sont applicables selon les tranches des prix de vente correspondant au barème ci-dessous et ne sont pas cumulatifs.
- Les honoraires de transaction sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de transactions seront ceux prévus au mandat principal.

TRANCHES DES PRIX DE VENTE (Net Vendeur)	HONORAIRES DE TRANSACTIONS (Modalités en % HT* ou Forfait HT*)
À partir de 0 € jusqu'à 50 000 €	4 000 € HT
À partir de 50 001 € jusqu'à 200 000 €	8,00 % HT
À partir de 200 001 € jusqu'à 600 000 €	7,00 % HT
À partir de 600 001 € et Supérieur	6,00 % HT

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

LOCATION DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de recherche du preneur pour la location des biens à usage professionnel/commercial **sont à la charge DU PRENEUR ET/OU DU BAILLEUR OU REPARTIS ENTRE EUX**, selon stipulation prévue au mandat de location ou de recherche.
- Les honoraires de recherche du preneur pour la location sont cumulatifs avec les prestations selon le barème ci-dessous.
- En cas de loyer progressif, les honoraires de recherche du preneur pour la location seront calculés sur le loyer de base hors taxes et/ou hors charges et non sur les loyers à paliers.
- Les honoraires de recherche du preneur pour la location et les prestations selon le barème ci-dessous sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de location seront ceux prévus au mandat principal.

TRANCHES DES LOYER ANNUEL (HT* et/ou HC*)	HONORAIRES DE RECHERCHE DU PRENEUR (Modalités en % HT* ou Forfait HT*)
À partir de 0 € jusqu'à 4 000 €	1 200 € HT
À partir de 4 001 € jusqu'à 7 500 €	2 000 € HT
À partir de 7 501 € et Supérieur	30,00 % HT du loyer annuel HT et/ou HC

PRESTATIONS	HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR (Modalités prix au m ² * HT*)	HONORAIRES À LA CHARGE DU PRENEUR (Modalités Forfait HT* et/ou prix au m ² * HT*)
Etat des lieux	5,00 € HT/m ²	5,00 € HT/m ²
Rédaction de bail		750 € HT
Avenant au bail		500 € HT
Renouvellement de bail		750 € HT
Résiliation de bail		500 € HT

CESSION DE DROIT AU BAIL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de négociation sont **DE 10,00 % HT* DU PRIX DE CESSION NET VENDEUR** et sont à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou Répartis Entre Eux, selon stipulation prévue au mandat de cession ou de recherche. **(Le minimum d'honoraires de négociation est de 4 000 € HT*)**.
- Les honoraires de négociation sur les cessions de droit au bail sont cumulatifs avec les prestations selon le barème ci-dessus correspondant à la location de biens à usage professionnel/commercial ci-dessus.
- Les honoraires de négociation sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de négociation seront ceux prévus au mandat principal.

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de négociation sont à la charge du **Cédant et/ou du Cessionnaire ou Répartis Entre Eux**, selon stipulation prévue au mandat de cession ou de recherche.
- Les honoraires de négociation sont soumis à la TVA* – 20,00 %.
- **EN CAS D'INTER-CABINET :**
Les honoraires de négociation seront ceux prévus au mandat principal.

TRANCHES DES PRIX DE CESSION (Net Vendeur)		HONORAIRES DE NEGOCIATION (Modalités en % HT* et/ou Forfait HT*)
À partir de	0 € jusqu'à 100 000 €	8 000 € HT
À partir de	100 001 € jusqu'à 500 000 €	8,00 % HT
À partir de	500 001 € et Supérieur	40 000 € HT + 4,00 % HT sur la tranche de prix supérieur à 500 001 €

AVIS DE VALEUR

DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires pour la rédaction d'un avis de valeur sont fixés sur devis, en fonction de la typologie spécifique de chaque ensemble immobilier. : **Forfait minimum 350 € HT***
- Les honoraires de rédaction sont soumis à la TVA* – 20,00 %.

RAPPORT D'ÉVALUATION

DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires pour la rédaction d'un rapport d'évaluation sont fixés sur devis, en fonction de la typologie spécifique de chaque ensemble immobilier : **Forfait minimum 500 € HT***
- Les honoraires de rédaction sont soumis à la TVA* – 20,00 %.

- **(*) :**
 - **TTC :** Toutes Taxes Comprises
 - HT :** Hors Taxes
 - TVA :** Taxe sur la Valeur Ajoutée
 - HC :** Hors Charges
 - m² :** Mètre Carré